Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le
ID : 069-216902569-20250626-V_DEL_250626_21-DE

MÉTROPOLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **26 juin 2025**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	28	5	10

Date de convocation le **20 juin 2025**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Monsieur Matthieu **FISCHER**

V_DEL_250626_21

Accord-cadre exploitation et maintenance des installations de chauffage, ventilation, climatisation et eau chaude sanitaire

Rapporteur: Monsieur MOINE

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Joëlle **GIANNETTI**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, David **LAÏB**, Ange **VIDAL**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procurations :

Michel **ROCHER** donne pouvoir à Kaoutar **DAHOUM**, Liliane **GILET-BADIOU** donne pouvoir à Soufia **MAAROUK**, Christine **JACOB** donne pouvoir à Muriel **LECERF**, Fréderic **KIZILDAG** donne pouvoir à Pierre **DUSSURGEY**, Thierry **ELIEN** donne pouvoir à Myriam **MOSTEFAOUI**

Absents :

Ahmed **CHEKHAB**, Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, Mustapha **USTA**, Sacha **FORCA**, Audrey **WATRELOT**, Richard **MARION**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**, Christine **BERTIN**

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le
ID : 069-216902569-20250626-V_DEL_250626_21-DE

Mesdames, Messieurs

Les marchés d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage urbain des bâtiments communaux de la ville de Vaulx-en-Velin sont constitués de deux accords-cadres distincts :

- accord-cadre n°202316_L01 pour l'exploitation et la maintenance des installations de chauffage, ventilation, climatisation et d'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux :

lot n°1 : Exploitation et maintenance des installations de chauffage urbain – équipements scolaires et petite enfance - Titulaire DALKIA. Il arrivera à échéance le 30 juin 2027.

- accord cadre n°202316_L02 pour l'exploitation et la maintenance des installations de chauffage, ventilation, climatisation et d'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux :

lot n°2 : Exploitation et maintenance des installations de chauffage urbain – équipements administratifs, sportifs, culturels et autres - Titulaire DALKIA. Ce lot arrivait initialement à échéance le 30 juin 2027. Le montant maximum ayant été atteint, ce lot est arrivé à échéance.

Le réseau primaire :

Le réseau primaire constitue en l'acheminement d'eau chaude de la chaufferie centrale jusqu'aux sous-stations de chaufferie privative. Ce réseau est géré par la Métropole de Lyon.

Cette installation entre dans le cadre du contrat de délégation de service public du réseau de chaleur et de froid urbains conclu en janvier 2017 entre la Métropole de Lyon et Dalkia ELM pour une durée de 25 ans.

Le réseau secondaire :

Le réseau secondaire constitue en l'exploitation des installations privatives des bâtiments. Ces « sous-stations » transforment l'eau haute température du réseau primaire en eau de chauffage et produisent l'eau chaude sanitaire,

Conformément aux articles L.2120-1, R2124-1, R2161-1 à R.2161-5 du code de la commande publique, une procédure d'appel d'offres ouvert pour la consultation des entreprises a été engagée le 24 décembre 2024 afin de renouveler le marché qui arrive au montant maximum.

La consultation concerne :

- Lot n°2 : exploitation et maintenance des installations de chauffage urbain – équipements administratifs, sportifs, culturels et autres.

Sans montant minimum, montant maximum sur la durée totale de l'accord-cadre : 350 000 € TTC.

Ce lot constitue un accord-cadre s'exécutant par l'émission de bons de commandes au fur et à mesure des besoins. Cet accord-cadre est mono-attributaire. Il est conclu jusqu'au 30 juin 2027 à compter de sa notification.

Les offres reçues ont été analysées selon les critères suivants :

Critère 1 : Valeur technique, notée sur 60 points.

La valeur technique a été appréciée au vu des éléments de l'offre et porte sur les sous-critères suivants :

- 2a. Modalités de la prise en charge : 5 points (noté sur 30 points et ramené à 5 points) ;

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le
ID : 069-216902569-20250626-V_DEL_250626_21-DE

- 2b. Qualité du suivi du pilotage et suivi énergétique : 10 points (noté sur 50 points et ramené à 10 points) ;
- 2c. Moyens mis en œuvre pour assurer les prestations : 10 points (noté sur 60 points et ramené à 10 points) ;
- 2d. Méthodologie, gestion de l'exploitation et de la maintenance des installations : 10 points (noté sur 70 points et ramené à 10 points) ;
- 2e. Organisation du système d'astreinte et gestion des dépannages : 5 points (noté sur 30 points et ramené à 5 points) ;
- 2f. Moyens et méthodologie mis en œuvre pour le respect des obligations de résultat : 10 points (noté sur 40 points et ramené à 10 points) ;
- 2g. Organisation, gestion et mise en œuvre de la garantie totale P3 : 10 points (noté sur 30 points et ramené à 10 points).

Critère 2 : Valeur financière sur 40 points.

Au terme de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres (CAO), réunie le 5 juin 2025, a classé les offres et a choisi l'entreprise suivante :

N° lot	Dénomination du lot	Entreprise choisie
2	Exploitation et maintenance des installations de chauffage urbain - équipements administratifs, sportifs, culturels et autres	ENGIE

Aux termes de l'article R.2152-6 du code de la commande publique, les offres sont classées par ordre décroissant en appliquant les critères d'attribution. Si le candidat retenu ne peut justifier de la régularité de sa situation fiscale et sociale, l'accord-cadre est attribué au candidat suivant. Ce classement est porté au procès-verbal de la commission d'appel d'offres.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser Madame la Maire à signer le lot n°2 de l'accord-cadre relatif à l'exploitation et à la maintenance des installations thermiques des bâtiments communaux de la ville de Vaulx-en-Velin, avec l'entreprise choisie par la commission d'appel d'offres, sous réserve qu'elle produise ses attestations fiscales et sociales et à prendre toute mesure d'exécution relative à l'accord-cadre.

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le
ID : 069-216902569-20250626-V_DEL_250626_21-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'autoriser Madame la Maire à signer le lot n°2 de l'accord-cadre relatif à l'exploitation et à la maintenance des installations thermiques des bâtiments communaux de la ville de Vaulx-en-Velin, avec l'entreprise choisie par la commission d'appel d'offres, sous réserve qu'elle produise ses attestations fiscales et sociales et à prendre toute mesure d'exécution relative à l'accord-cadre.

Suffrages exprimés	**33**	
Vote(s) Pour	**33**	Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Joëlle **GIANNETTI**, Liliane **GILET-BADIOU**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, Fréderic **KIZILDAG**, David **LAÏB**, Ange **VIDAL**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**, Thierry **ELIEN**
Vote(s) Contre	**0**	
Abstention(s)	**0**	
Ne prend pas part au vote	**0**	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 26 juin 2025.

Signé par : Hélène GEOFFROY
Date : 06/07/2025
Qualité : La Maire

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Le secrétaire de séance

Matthieu FISCHER